

## **SÉANCE du 19 DÉCEMBRE 2013**

L'an deux mil treize, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le treize décembre s'est réuni en mairie sous la présidence de M. Claude LANGRENÉ, Maire de Charly-sur-Marne.

Présents : MM. FRANKE Claude, ROMELOT Jean, Mmes LAVA Francine, JOBE Nicole, MM. BOUCHER Jean-Claude, FALLET Jean-Luc, Mme SANCHEZ Marie, M. MONNERA Jean, Mmes NAUDÉ Marie-Josèphe, ROULINAT Nathalie et M. SEMBENI André.

Absents ayant donné pouvoir : M. FOURRÉ Georges à M. LANGRENÉ Claude et Mme PETIT Marie-Christine à M. SEMBENI André.

Absents excusés : M. CHRISTOPHE Pierre, Mme HUVIER Odile, Mlle MATUCHET Lucie, MM. GUIBERT Romain, DUMAY Bruno, BESSÉ Jean-Pierre et ROBERT Denis.

Absents : néant.

Le Conseil Municipal a choisi, comme secrétaire de séance M. FRANKE Claude.

Le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2013 est adopté à l'unanimité, sans observations.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **AUTORISATION SIGNATURE MAPA TRAVAUX AMENAGEMENT CHEMIN DU VAL DES HAÏS**

La consultation d'entreprise a permis de recevoir quatre offres :

- VALLET SAUNAL,
- RVM,
- EIFFAGE TP,
- HUBLIN.

Après analyse des offres, l'entreprise suivante a été retenue par la commission :

- VALLET SAUNAL pour un montant HT de 99.514,17 € soit 119.018,95 TTC.

Le Conseil Municipal décide de valider la décision de la commission et autorise Monsieur le Maire à signer le marché de travaux.

Monsieur Jean-Claude BOUCHER demande quel sera le nom de cette rue. Monsieur le Maire répond : Le Val des Haïs.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- M. le Maire donne une information sur la décision de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne par rapport aux rythmes scolaires. L'option périscolaire a été retenue.

- M. Jean MONNERA évoque à nouveau le problème de la décharge sauvage au Clos des Buttes.
- M. Jean-Luc FALLET demande s'il ne faudrait pas envisager la pose de caméras.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30.